

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Porter à connaissance relatif à l'extension de l'activité de production de disque de frein sur le site de Dompierre-sur-Besbre

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Peugeot Citroën Mécanique de l'Est SNC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Denis Puzenat, Directeur du site de Sept-Fons

RCS / SIRET

5 4 2 0 6 5 4 7 9 0 0 1 6 5

Forme juridique Société en nom collectif (S.N.C)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a	2560.1 (E) ; 2940.2a (E) ; 1978.8 (D)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site de Dompierre-sur-Besbre produit des disques de frein au moyen de centres d'usinage et de cabines de peinture depuis 2016. Cette activité a fait l'objet d'une extension en 2019 (STEP1) et 2020 (STEP2). Ces extensions ont été actées par l'arrêté complémentaire du 31 octobre 2019 qui précise la rubrique ICPE liée à l'application de peinture et pas l'arrêté complémentaire du 28 avril 2021 qui notifie l'augmentation de capacité des rubriques ICPE concernées (2560 et 2940).

Dans le cadre de l'augmentation de ses capacités, Peugeot Citroën Mécanique de l'Est SNC souhaite implanter deux lignes d'usinage et une cabine de peinture : il s'agit du STEP 3.

Le STEP 3 intégrera :

- deux lignes d'usinage;
- un brin commun (partie commune) où ont lieu une opération de soufflage, la palettisation et enfin un contrôle qualité des pièces ;
- une cabine de peinture

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de l'augmentation de ses capacités, Peugeot Citroën Mécanique de l'Est SNC, souhaite augmenter sa capacité de production de 100 000 pièces par semaine à 135 000 pièces par semaine avec STEP 3.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La nouvelle activité sera localisée dans le bâtiment existant. L'installation du STEP 3 ne nécessitera pas d'intervention sur la structure de ce bâtiment.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le STEP 3 intégrera :

- deux lignes d'usinage ;
- un brin commun (partie commune) où ont lieu une opération de soufflage, palettisation et enfin un contrôle qualité de ses pièces ;
- une cabine de peinture

L'activité de travail mécanique des métaux consiste à mettre en place une activité d'usinage par tournage puis d'un brin commun dans lequel ont lieu une opération de soufflage, de palettisation et enfin un contrôle qualité de ses pièces avant l'application de peinture. L'activité d'usinage comprendra la mécanisation pour le chargement et le déchargement des machines de la ligne ainsi qu'un convoyeur de récupération des copeaux.

L'activité de peinture mise en place sera le procédé GEOMET qui inclura :

- un préchauffage de la pièce à environ 50°C ;
- une application par des robots du revêtement, sur une épaisseur de 9 µm sur les zones soumises à brouillard salin ;
- le séchage et la cuisson de la pièce qui se fera par convection vers 310°C pendant au moins 15 min ;
- une étape de refroidissement avant déchargement de la pièce finie.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet ne relève pas d'une procédure d'autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale des STEP 0 à 3	Environ 5 600 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Site de Dampierre-sur-Besbre

Coordonnées géographiques¹ Long. 3 ° 70 ' 41 " 6 Lat. 46 ° 53 ' 99 " 76

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

L'évaluation environnementale a été introduite par ordonnance du 3 août 2016 et la dernière autorisation de la fonderie étant antérieure à 2016, elle n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 : Sologne Bourbonnaise N°830007448
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>PPRI du fleuve Loire approuvé le 20/06/2001 PPRI sur la commune de Dompierre-sur-Besbre approuvé le 23/12/1997 Peugeot Citroën Mécanique de l'Est SNC n'est pas situé sur les zones d'aléas.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Première zone natura 2000 référencée à moins de 2 km ; Directive habitat - FR2601017 - Val de Loire Bocage</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'eau de ville uniquement pour les usages sanitaires.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera situé sur une zone déjà industrialisée. Il n'y aura pas de destruction d'habitats, d'espères floristiques, de zone de passag, d'alimentation ou de reproduction. Les parcelles sur lesquelles se situe le projet ne constituent pas une zone de continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité ICPE 2940 figure sur la 1ère liste locale de l'Allier (arrêté 1755/2011 du 27/05/2011). Cet arrêté précise qu'une évaluation des incidences est nécessaire si le projet se situe à l'intérieur de zones Natura 2000 ce qui n'est pas le cas. Le projet n'est donc pas soumis à une étude d'incidence. Les activités ICPE ne figurent pas sur l'arrêté modificatif relatif à la première liste (arrêté N°234/11 du 2 août 2011) ou sur la deuxième (DDT/SABE/PNB/55 et n°2012-DDT/SABE/PNB/56) de l'Allier. Le projet sera situé dans les locaux existants. Il n'y aura pas de destruction d'habitat, d'espèces floristiques, ou zone de passage, d'alimentation ou de reproduction.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Peugeot Citroën Mécanique de l'Est n'est pas situé sur les zones d'aléas.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Se référer à la partie 3.13 du porter à connaissance
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les marchandises (matières premières et produits finis) transitent par la route. Le trafic routier lié à l'activité de production de disque de frein représenterait au maximum 0,15% du trafic PL total, ce qui ne représente pas une augmentation notable.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation du trafic routier sera modéré, elle n'aura qu'un faible impact sonore. De par leur nature, les installations d'usinage et de peinture ne sont pas générateurs de nuisances sonores notables. Elles seront situées au milieu du site dans un bâtiment fermé. Leur contribution à l'augmentation des niveaux de bruit en limite de site sera donc négligeable voire nulle. Un groupe froid sera installé à l'extérieur dans le cadre du STEP 3. Compte tenu des avancées technologiques, l'impact acoustique sera limité.

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés dans le cadre du projet sont principalement de la peinture usagée, des fûts métalliques souillés, des rebuts de production et des filtres à peinture.</p> <p>Le traitement par valorisation est priorisé. Les filières de traitement localisées dans la région, lorsqu'elles existent, sont privilégiées.</p> <p>Compte tenu de l'activité de la fonderie, ces rebuts seront entièrement valorisés sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Depuis la dernière autorisation du site en 2014, les évolutions approuvées du site ont été les suivantes :

- Mise en place d'une installation de régénération des sables par attrition en 2015
- Mise en place d'un atelier d'usinage (5 lignes) + d'une cabine peinture en 2016
- Déplacement et augmentation de capacité des cuves de stockage d'oxygène en 2019
- Ajout de 2 lignes d'usinage d'usinage supplémentaire + une cabine de peinture en 2019
- Démarrage d'une installation de noyautage de pièce freinage en 2022

Les émissions et nuisances du projet se cumuleront à celles des activités autorisées en 2014 et aux activités supplémentaires déclarées et listées ci-dessus.

Cependant, aucune de ces nouvelles émissions ou nuisances, notamment les rejets atmosphériques, n'est de nature à augmenter significativement les incidences actuelles du site.

Ce projet engendre des modifications sur nos capacités ICPE, les rubriques impactées sont la rubrique 2560 (passage d'une capacité de 1401 kW à 2309 kW sans évolution du régime d'enregistrement existant), 2940.2a (passage d'une capacité de 99 kg/j à 167 kg/j avec évolution du régime de déclaration à autorisation), création de la rubrique 1978.8 (rubrique créée en 2020 avec un régime de déclaration).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Compte tenu des faibles impacts, aucune mesure destinée à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet ne sera mise en place.

Notons néanmoins que le nouveau groupe froid mis en place aura un impact acoustique limité compte tenu des avancées technologiques.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des évolutions successives depuis sa dernière autorisation d'exploiter du 4 avril 2014, notamment les évolutions de l'atelier d'usinage actées par les arrêtés préfectoraux n°2019-2687 du 31/10/2019 (STEP 0 et 1) et n° 2021-1012 du 28/04/2022 (STEP2) ainsi que l'impact non significatif démontré dans le dossier de porter à connaissance du projet STEP 3, nous estimons que ce projet ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale.

La zone d'implantation ne présente aucune sensibilité particulière. Les caractéristiques générales ne présentent pas non plus de caractère substantiel. Enfin la composante environnementale la plus impactée a été traitée : les émissions atmosphériques sont conformes aux valeurs limites d'émission et leur augmentation n'est pas notable).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Dompierre-sur-Besbre

le, 22/12/2022

Signature



